



*Affiché et mis en ligne sur le site Internet  
de la Mairie le 08/06/26*

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans un délai d'une semaine, la liste des décisions examinées par le Conseil Municipal est affichée au siège de la Mairie et mise en ligne sur le site Internet de la Commune.

<b>Conseil Municipal du 5 juin 2026 – Liste des délibérations</b>		
N° de décision	Objet	Approuvé/Refusé
<b>2026D49</b>	Nomination d'un secrétaire de séance	Approuvé
<b>2026D50</b>	Validation du PV de la séance précédente	Approuvé
<b>2026D51</b>	Subvention au lycée Professionnel de Plouigneau	Approuvé
<b>2026D52</b>	Subvention à l'association Animseniors	Approuvé
<b>2026D53</b>	Subvention à l'association Oldskol	Approuvé
<b>2026D54</b>	Subvention à l'association Arthus Jazz	Approuvé
<b>2026D55</b>	Epicerie au camping municipal	Approuvé
<b>2026D56</b>	Modification de la délibération portant création de 3 emplois au camping municipal – Relèvement de l'indice maximal de rémunération	Approuvé
<b>2026D57</b>	Modification du tarif de location de draps au camping	Approuvé